

Motion du Congrès national des Élu·es au numérique 2021

Préambule

Réunis en Congrès national, les élu·es au numérique s'adressent au Président de la République et aux candidat·es à l'élection présidentielle. 727 nouvelles contributions ont été produites par 123 élu·es contributeurs et contributrices, qui ont adopté la motion du 3e Congrès national des élu·es au numérique ce jeudi 7 octobre 2021 après une journée d'échanges. Le résultat de 6 mois de préparation porté par l'association Villes Internet, rythmé de 4 rencontres thématiques et d'une publication réalisées avec les associations d'élu·es partenaires. Un travail collaboratif s'appuyant sur une méthodologie d'analyse sémantique de l'intégralité des idées exprimées, a permis une véritable transparence dans les échanges pour aboutir à la priorisation de 4 axes forts.

carte mentale
interactive sur :

villes-internet.net/site/motion2021

Pour un accompagnement volontariste permettant de réduire les fractures numériques

Loin de s'être réduites, les fractures numériques perdurent et se renouvellent. Elles sont multiples : territoriale, générationnelle, sociale, cognitive ou socio-économique. La crise sanitaire les a particulièrement révélées, notamment au sein de l'école.

Trois leviers doivent être davantage activés :

- l'acculturation et l'éducation des différents publics ;
- l'identification et la coordination de l'ensemble des acteurs de la médiation ;
- la formation des agents et des élu·es.

Pour reconnaître le rôle central des citoyens et de leurs collectivités

La crise sanitaire a confirmé qu'aucune politique numérique nationale n'est possible sans associer étroitement les collectivités à la définition des orientations stratégiques. Elles assurent le point de contact privilégié des citoyens avec les services publics.

Trois leviers doivent être davantage activés :

- l'implication des citoyens et citoyennes dans la démocratie locale ;
- une meilleure visibilité et répartition des compétences et des moyens ;
- la mutualisation économique des moyens, dans le respect des expertises et responsabilités locales.

1. Villes Internet est une association transpolitique d'élu·es locaux rassemblés autour du thème de l'Internet citoyen. Dès l'arrivée d'Internet en France, elle s'est donné pour mission d'accompagner le déploiement des politiques publiques numériques locales. Reconnue par l'État et une vingtaine de partenaires publics et privés, elle est une ressource de veille active et d'échange d'expériences pour les acteurs locaux. Elle organise depuis 1998 un label national, offrant une graduation de une à cinq arobases, remis chaque année à environ 200 territoires, villes et villages des régions de l'hexagone et d'outre-mer. Depuis 2019 elle réunit chaque année le Congrès national des élu·es au numérique.

Pour des moyens ambitieux en faveur de la souveraineté et de la sécurité numérique des territoires

La puissance des GAFAM est une réalité dans toutes les dimensions de l'action publique locale. Les villes, villages et territoires développent néanmoins de nombreux outils numériques pour préserver leur autonomie et garantir la continuité du service public, dans un contexte d'explosion des problématiques de cybersécurité.

Trois leviers doivent être davantage activés :

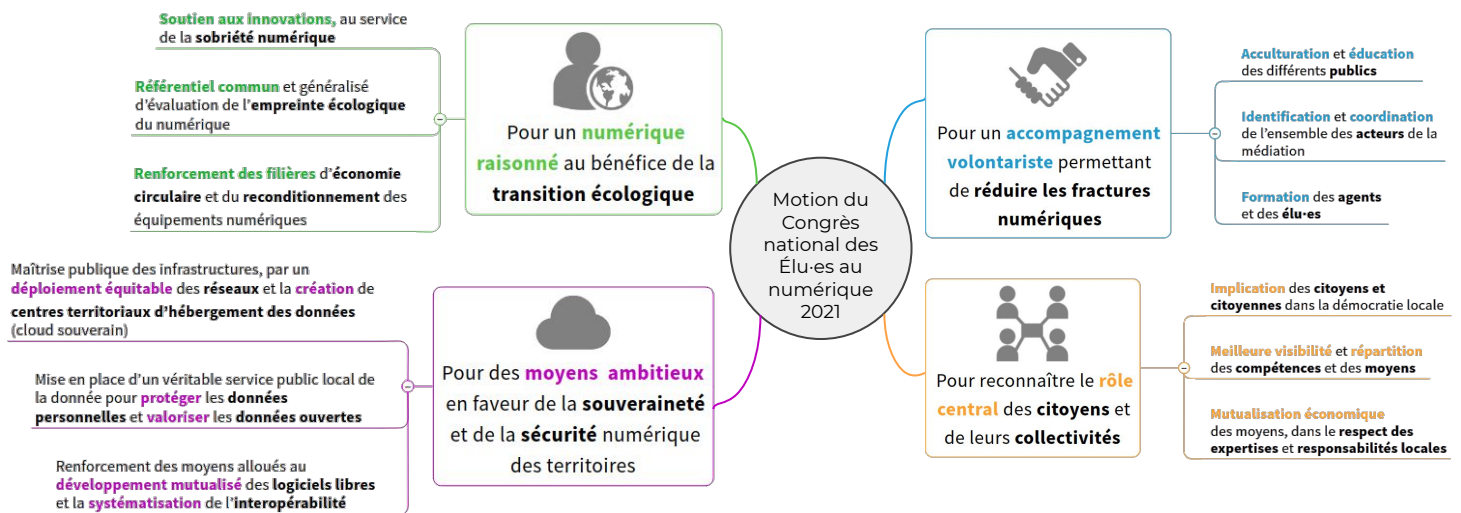
- la maîtrise publique des infrastructures, par un déploiement équitable des réseaux et la création de centres territoriaux d'hébergement des données (*cloud* souverain) ;
- la mise en place d'un véritable service public local de la donnée pour protéger les données personnelles et valoriser les données ouvertes ;
- le renforcement des moyens alloués au développement mutualisé des logiciels libres et la systématisation de l'interopérabilité.

Pour un numérique raisonné au bénéfice de la transition écologique

Face à l'urgence climatique, les élu-es se confrontent à l'antagonisme du numérique, à la fois outil pour réduire notre empreinte écologique et accélérateur des nuisances environnementales. La sobriété numérique apparaît comme la solution qui fait converger la transition écologique avec un nouveau modèle de société.

Trois leviers doivent être davantage activés :

- un soutien aux innovations, au service de la sobriété numérique ;
- un référentiel commun et généralisé d'évaluation de l'empreinte écologique du numérique ;
- le renforcement des filières d'économie circulaire et du reconditionnement des équipements numériques.



Cette motion développe des propositions concrètes afin de répondre aux enjeux définis par les élu-es au numérique. Les élu-es du réseau des "Villes Internet" s'appliqueront tout au long de l'année à en promouvoir les priorités auprès des instances de l'État et dans le débat public.



PRÉSIDENT
Mathieu Vidal, Docteur en géographie et aménagement, maître de conférences à l'INU Champollion, Adjoint au Maire d'ALBI (81)



VICE-PRÉSIDENT
Jean-Philippe Gautrais, Maire de FONTENAY-SOUS-BOIS (94), représenté par Loïc Damiani, Adjoint au Maire



VICE-PRÉSIDENTE
Pia Imbs, Présidente de l'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG (67), représentée par Caroline Zorn, Vice-Présidente



VICE-PRÉSIDENT
Claude Morin, Maire de NOUANS (72)

CONTACT